

## Gestion du registre d'élevage :

Le registre d'élevage est géré à partir des entrées/sorties des chevaux dans le module actes.

Actes d'un cheval

**CAPUCINE** Tva pour la pension : 3 : (19.60 %) Code comptabilité : 70390000

Légendes des icones

Entrée du Cheval  
du cheval  
otidien  
ré  
la date  
Factures  
en  
el  
primer  
015

Entrées - Sorties de Chevaux

Saisissez la date ou cliquez sur le calendrier pour la sélectionner.

Cheval en provenance : Haras du BOIS

Choisissez un lieu dans la liste ci-dessus, saisissez manuellement le lieu ou choisissez le dans le fichier des adresses

07/12/2015

Adresses Lieux Annuler Valider

Explication Entrées/Sorties   
Affiche tous les actes   
Actes concernés par la période de Facturation   
Du 01/12/2015 au 31/12/2015

Créer Acte Acte Libre Texte Automate Actes Entrée Sortie Tarifs Transport Codes Actes Tri Vues Fact Factures Compto Exclure Effacer Fin

Il est nécessaire d'indiquer la **provenance** du cheval quand vous faites une entrée et la **destination** quand le cheval est sorti de l'effectif.

Vous pouvez effectuer une saisie manuelle ou cliquer sur les boutons **Adresses** ou **Lieu de déplacement** pour accélérer votre saisie.

Lors de la première saisie de l'arrivée du cheval avec la création du tarifs vous devrez remplir la case **provenance** en bas à gauche de la fenêtre.

Pour **imprimer votre registre** d'élevage, allez dans **éditions** et cliquez sur l'icône **registre**. Vous pourrez choisir d'imprimer une période particulière ou la date du jour pour connaître les chevaux présent aujourd'hui.

**TRES IMPORTANT !** Nous vous conseillons d'imprimer un registre d'Élevage **tous les mois** en même temps que votre facturation et de **classer cette impression** du registre dans un classeur qui pourra être présenté aux services compétents sur demande. Les périodes devront se suivre

Même si l'édition du registre sur une période antérieure est possible, si vous avez archivés ou modifié des propriétaires, l'édition **pourrait être faussée** et ne correspondrait pas à la réalité de la période.